

Les délégations Creuse et Haute-Vienne de MPF vous invitent à découvrir :

Le samedi 20 juin 2009, entre Bourganeuf (23) et Peyrat-le-Château (87)

Les pigeonniers en Limousin avec la DRAC, la tour Zizim et le clocher de St-Martin-Château

Le patrimoine de hauteur est le thème retenu pour la Journée nationale du Patrimoine de Pays, que MPF célèbre en Limousin avec un décalage d'une semaine pour des raisons d'organisation.

Programme de la journée

9 h - Rendez-vous devant la tour Zizim, à Bourganeuf (23), pour une visite d'environ ¾ d'heure (*parking : voir page suivante*)

10h 30 - Pause café à Saint-Martin-Château (23) (*salle polyvalente : voir page suivante*)

10h 45 - Conférence de Colette Aymard de la DRAC sur les pigeonniers en Limousin (*les affiches réalisées par la DRAC sur ce thème sont accessibles en bas de la page d'accueil du site de Maisons Paysannes de France en Limousin*)

12 h30 - Pique-nique à Saint-Martin-Château (*apporter son panier*)

14h - Le clocher et la toponymie de Saint-Martin-Château, avec Hervé Riou de l'association Éclats de Rives



14h 30 - Exposé de Tony Marchal sur la qualité des « hauteurs » anciennes (toitures, souches, lucarnes...) et les dégâts contemporains

16 h - Le pigeonnier du Chalard-Bas (Peyrat-le-Château, 87)



17h 15 - Le pigeonnier de Villechenine (Peyrat-le-Château, 87)

Contact : Denise Baccara-Louis
Maisons Paysannes de France 87, La Chevêche, Le Bourg 87500 St-Denis-des-Murs
haute-vienne **at** *maisons-paysannes.org* (remplacer **at** par le symbole arobase)
05 55 56 10 26

(Faire défiler jusqu'à la page suivante pour accéder à la carte et au bulletin d'inscription)

Voir la carte sur Google Map

(taper **Bourganeuf** ou **Saint-Martin-Château** dans la zone de recherche du haut de l'écran)

*Accès à la Tour **Zizim** de Bourganeuf : les parkings se trouvent au pied et de l'autre côté de la tour (à partir du rond-point avec jet d'eau, qui se trouve sur la route principale D141, Limoges-Clermont Ferrand, prendre la route de Bénévent/La Souterraine)*

*Pour rejoindre la salle polyvalente de **Saint-Martin-Château**, il faut suivre la pancarte indiquant la mairie et l'église ; au bout de 2-300 m, on arrive sur la place de la mairie (ou de l'église) et on ne peut que s'arrêter là.*



Site Internet de Saint-Martin : <http://www.saint-martin-chateau.fr/>

Possibilité de covoiturage (cliquer pour accéder aux explications).

Participation aux frais :

Adhérents : 5 € (couples : 8 €)

Personnes extérieures : 8 € (couples : 13 €)

Enfants : gratuit

(merci de vous inscrire pour faciliter l'organisation)



Accéder au [bulletin d'inscription](#)

